

Décision

Générale

colonial

Décision n° 07-48-1901 remettant M. Corrard à la tête du service des Douanes.

n° 07-48-1901

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 novembre 1901

Numéro JO
n° 48 du 01/12/1901

Date du numéro
1 décembre 1901

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonies décret du 18 Juin 1884

Vule décret en date du 8 Octobre 190s, nommant M. Thérond, Fernand-Ernest secrétaires sénéral des colonies et l'affectant à la Côte des Somalis

Vul'arrivée de ce fonctionnaire dans la colonies.

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. Thérond, Fernand-Ernest, secrétaire général des colonies, est installé dans ses fonctions à partir du 26 Novembre 1901. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout

ORMIERES.